

# AU FIL DES MOIS



**BULLETIN MUNICIPAL**  
Novembre – Décembre 2023  
Janvier – Février 2024



Animation « fleurissons nos rues » enfants / aînés  
Du Jardin miniature aux pieds de murs

**Samedi 6 avril 2024**  
Séglien

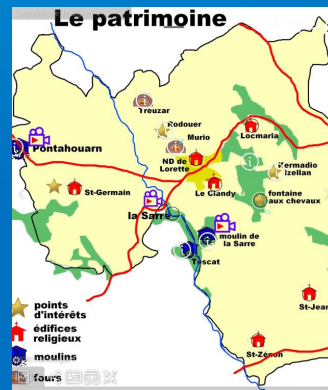
Salle multifonctions  
(près de la Poste)  
De 10h à 12h

- Réalisation de jardins miniatures en bûches (ou petits groupes)
- Présentation de finis et avantages des fleurs de pieds de murs
- Sachets de graines offerts aux participants (CPRB)

Inscription obligatoire avant le 1<sup>er</sup> avril  
au 06 49 38 62 93  
patrimoine.seglien@gmail.com



CONCERTATION PUBLIQUE  
ZONES D'ACCELERATION DE  
LA PRODUCTION DES ENERGIES  
RENOUVELABLES (ZAEiR)



**LE BLAVET AU NATUREL**

Du 22 mars au 1<sup>er</sup> avril 2024

Conférences  
Expositions  
Ateliers  
Films  
Troc aux plantes...

Blavet terres & eaux  
Lorient Agglomération

Logos: République Française, Bretagne, Morbihan, Baud, Compagnie, Morbihan, Pontivy Communauté.



**Grand ramassage des déchets**

# SOMMAIRE



**VIE COMMUNALE  
EDITO PAGE 3**



**VIE SCOLAIRE  
PAGE 15**



**VIE ASSOCIATIVE  
PAGE 16**



**VIE LOCALE  
PAGE 22**

**MAIRIE**  
1, Rue Yves LE CALVE  
56160 SEGLIEN  
Tél: 02-97-28-00-66  
Email: [mairie@seglien.bzh](mailto:mairie@seglien.bzh)  
[www.seglien.fr](http://www.seglien.fr)



À toutes et à tous, j'ai le plaisir sincère de vous souhaiter une belle année, une année d'épanouissement dans votre vie personnelle, professionnelle ou encore associative. Que la santé, la sérénité, le bonheur, la prospérité, l'espoir soient les ingrédients de votre réussite dans l'accomplissement des projets et souhaits qui vous tiennent à cœur.

J'ai dès à présent aussi une pensée sincère envers celles et ceux de nos concitoyens qui sont davantage exposés.e.s à la dureté et aux contraintes économiques et sociales actuelles, pour celles et ceux qui rencontrent des moments difficiles, celles et ceux dont la santé est fragile ou celles et ceux qui ont perdu un être cher.

2023 aura été une année stressante et anxiogène surtout sur le plan mondial où les conflits entre pays ont malheureusement perduré. Je pense entre autres à la guerre en Ukraine mais également au conflit israélo-palestinien qui est une véritable tragédie pour des centaines de milliers de personnes, sans oublier les terribles conflits qui ont lieu presque quotidiennement dans les pays du Sahel.

Les médias nous abreuvent à longueur de journée de ces terribles images montrant le chaos qui s'est installé dans ces régions du monde.

Je souhaite donc en premier lieu délivrer un message de paix et de sérénité retrouvées en espérant fortement que la raison l'emportera auprès de certains dirigeants de ce monde.

Le réchauffement de la planète n'aura pas épargné cette année 2023. Si en 2022, des incendies en nombre avaient marqué les esprits, d'autres épisodes météorologiques assez récents sont encore présents dans nos mémoires. Je pense principalement à cet instant à la tempête CIARAN qui nous a touchés dans la nuit de 1er au 2 novembre 2023.

À cette occasion, je veux à nouveau souligner cette solidarité communale qui caractérise les ségliennaises et les ségliennais et qui vous honore. Vous avez à nouveau prouvé que vous êtes toujours prêtes et prêts, si le contexte le requiert, à mettre en place ces notions d'aide, de soutien et de partage.

La transition est toute trouvée pour avoir une reconnaissance appuyée à l'ensemble du personnel communal qui tout au long de l'année s'implique et effectue un travail de qualité dans l'unique but, toujours essentiel, de satisfaire la collectivité.

Le dynamisme d'une commune se mesure au dynamisme de ses associations. Je veux donc remercier plus particulièrement les bénévoles associatifs, les présidentes et présidents ainsi que tous les membres des bureaux des associations ségliennaises qui contribuent à faire vivre notre commune. Je mesure ô combien vous vous investissez annuellement.

- Merci aux bénévoles des comités de Locmaria et de Saint-Jean (renommé depuis la dernière assemblée générale Bugale Saint-Jean). Vos associations riches de nombreux bénévoles sont très actives en ce qui concerne la sauvegarde du patrimoine. Après 3 années où vous n'avez pas pu organiser les traditionnels repas liés aux pardons, vous ne vous êtes pas découragés et avez remis le couvert en cette année 2023. Le nombre conséquent de repas servis à l'occasion de vos pardons respectifs démontre le bien fondé de votre action car ces moments de convivialité sont à pérenniser.



- Merci à l'ES SEGLIEN, qui sous la houlette de son président Denis LE TENNIER, continue à maintenir un club de football dans notre commune. Plus que les résultats, vous permettez à celles et ceux qui le souhaitent de pouvoir s'extérioriser le dimanche après-midi et c'est une belle façon aussi de contribuer à conserver ce lien social sur la commune.

- Merci au président Jacques GUILLEMOT et à l'ensemble des bénévoles investis du Groupement des Jeunes du Pays Pourleth qui oeuvrent toutes les semaines pour nos jeunes du territoire Pourleth et qui a pour objectif d'associer les clubs dans l'apprentissage du football pour nos jeunes de 5 à 17 ans. Le slogan « *Faire de nos jeunes l'avenir de nos clubs* » traduit à lui seul le pourquoi de cette création.

- Merci au comité des fêtes qui œuvre inlassablement pour l'organisation des fêtes locales qui ont une nouvelle fois connu un beau succès avec également une randonnée pédestre proposée le matin ainsi que le traditionnel repas du midi.

Vous avez organisé 2 cyclo-cross en 2023. Vu les retours que j'ai pu avoir après l'organisation de ces 2 événements sportifs dans le magnifique cadre du bois de Coët en Fao, on peut légitimement penser que vous êtes armés pour l'organisation d'un championnat départemental voire régional de la spécialité.

- Merci aux bénévoles du comité paroissial. Votre investissement a permis à plusieurs dizaines de convives de déguster de très bonnes crêpes à l'occasion du repas solidaire organisé le 24 novembre dernier.

- Merci aux bénévoles qui ont été présents pour le nettoyage du bord des routes communales.

- Merci aux piégeurs de ragondins pour l'action entreprise. Votre travail difficile mais ô combien nécessaire pour réguler cette population est apprécié.

- Merci aux bénévoles qui inlassablement nettoient les chemins de randonnées pour les rendre agréables à arpenter par les nombreux randonneurs qui les empruntent.

- Merci aux élu.e.s et aux bénévoles présents pour encadrer la rando pourleth qui a été une nouvelle fois très appréciée par près de 120 marcheurs présents.

Je n'oublie pas les bénévoles de la médiathèque Anne-Marie SAINT-JALM qui sont eux aussi à mettre à l'honneur. Autour de Marie-Christine, cette équipe bien rodée maintenant vous accueille tous les samedis matin afin de faire vivre ce lieu de culture. Je mesure l'investissement qui est le vôtre et vous en remercie sincèrement. Au cours de l'année, vous avez réalisé plusieurs manifestations toutes très prisées.

Au niveau du groupe scolaire, la rentrée 2023-2024 a été placée sous le signe du changement puisque toute l'équipe enseignante a été renouvelée. Parallèlement, lors de la dernière assemblée générale, un nouveau bureau a été élu à l'amicale laïque de l'école Arc en Ciel. Nouvelle jeune équipe tout aussi dynamique et entreprenante avec déjà plusieurs événements mis en place : la fête d'Halloween, la vente de chocolats et de sapins de Noël, l'organisation du spectacle de Noël pour les élèves sans oublier le boeuf bourguignon servi le 10 février.

Merci sincère à vous toutes et à vous tous membres de toutes ces associations pour l'investissement réalisé. Soyez toutes et tous assuré.e.s de mon plus profond soutien et surtout, gardez le courage nécessaire car Séglie n'a toujours autant besoin de vous.

Je n'oublie pas nos artisans, ni nos commerçants : continuez à leur exprimer votre soutien en leur accordant votre confiance et en les sollicitant. Leur bon niveau d'activités et la pérennité de leur entreprise ne dépendent que de nous toutes et tous.

Nous avons la chance pour une commune comme SEGLIEN de posséder un commerce dit de proximité. Je vous demande donc solennellement de continuer à utiliser au maximum de vos possibilités les services de LA TAVARN délivrés par Isabelle, Marie et Tony car il en va de la pérennité de cette belle structure.

Je renouvelle aussi mon entier soutien aux exploitantes et aux exploitants agricoles de SEGLIEN dont nous aurons toujours besoin. Je mesure les difficultés que vous continuez à rencontrer car si les cours des différentes productions sont relativement stables, il n'en est pas de même en ce qui concerne l'achat des aliments, des autres matières premières et des factures d'électricité qui croissent inexorablement. Gageons que certaines mesures soient mises rapidement en place pour que vous (re)trouviez un niveau de vie acceptable par rapport à votre travail quotidien.

Puisque l'ensemble des bénévoles qui composent nos associations locales sont dynamiques, vos élu.e.s se doivent de l'être aussi.

Je remercie mes adjoint.e.s et l'ensemble des élu.e.s de SEGLIEN pour leur investissement sans faille, leur très grande disponibilité et leur engagement pour remplir la mission qui nous a été confiée, tout en conciliant vie professionnelle et vie familiale. Je sais pouvoir compter sur vous en toute circonstance et ceci est primordial. J'apprécie aussi cette convivialité qui existe au sein de notre équipe, où chacune et chacun d'entre vous avez trouvé votre place.

A travers vous, je remercie aussi vos épouses, époux, compagnes et compagnons car toutes les heures que vous donnez à la vie municipale sont autant de temps en moins consacré à vos familles et à vos proches. Je mesure les sacrifices encourus.



En 2023, l'équipe municipale a donc poursuivi ce dynamisme qui doit continuer à nous caractériser.

Concernant la téléphonie mobile, après plusieurs réunions avec les opérateurs et en remerciant Mme la sous-préfète de PONTIVY pour son implication sur ce dossier, 2023 aura vu la mise en service de 3 antennes relais sur la commune de SEGLIEN à Kerlan, sur les hauts de Goézévant et à Kergohan.

Nous sommes conscients que tout le territoire n'est pas couvert mais félicitons-nous d'avoir 3 antennes relais quand bon nombre de communes de la strate de celle de SEGLIEN n'en ont qu'une.

On continue aussi de travailler sur le dossier de la fibre optique. Avec l'entreprise AXIONE, nous avons répertorié en 2023 l'ensemble des bâtiments et habitations destiné.e.s à recevoir la fibre par un recensement exhaustif. Ce procédé de l'adressage est maintenant terminé. Suite à la dernière réunion, et tout en restant mesuré, j'espère que SEGLIEN sera éligible à la fibre optique au 1er trimestre 2025.

À partir de 2024, la facture d'électricité va considérablement augmenter pour nos collectivités du fait d'une hausse sans précédent des tarifs. Si pratiquement l'ensemble de notre éclairage public est dorénavant composé de lampes à LED suite à des investissements réalisés les années précédentes et conscients qu'il faille réaliser des économies, nous avons anticipé à notre échelle ce coût de l'électricité par une diminution des horaires de l'éclairage public.

Concernant le dossier de la réduction de la vitesse dans le bourg, nous avons investi dans des panneaux de sécurité routière afin de matérialiser les 3 chicanes provisoires mises en place ainsi que dans l'acquisition d'un radar pédagogique.

On entend que ces chicanes sont embêtantes (pour rester poli), qu'elles sont régulièrement déplacées et parfois non respectées. Notre seul but est de sécuriser la traversée de l'agglomération. Alors, si on est satisfait qu'environ 80 % des vitesses relevées sont plus ou moins respectées, trouvez-vous normal que pour les 20% restantes, le radar relève des vitesses allant jusque 115 km/h ?

Vous l'aurez compris : nous allons continuer à combattre ces 20% de personnes qui ne daignent pas respecter la vitesse et surtout qui mettent en danger les piétons et les cyclistes sans parler des enfants qui, à la rentrée ou à la sortie des classes, doivent emprunter les passages piétons.

Concernant les investissements 2023, nous avons réalisé un programme « voirie » à hauteur de 100 000 € HT pour une distance totale d'environ 2 kms concernant la route communale allant du cimetière jusque Penbos, les abords de Quénécalec et la dernière portion de la route de Noguel.

La commune a également fait l'acquisition pour l'euro symbolique de l'ancien café-tabac tenu à l'époque par Jean et Thérèse DABET et propriété de Mme LINDREC. Nous pensons qu'il est important de détenir du foncier bâti même s'il est à rénover car, comme à notre habitude, il faut anticiper un éventuel projet privé.

2023 aura vu aussi la fin d'un très gros investissement pour notre commune : la rénovation et l'extension de la mairie et l'aménagement de ses abords.

Commencés courant de l'été 2021, ces travaux se sont achevés il y a quelques semaines car nous avons officiellement intégré les nouveaux locaux le lundi 11 décembre 2023.

Désireux de prendre le temps de s'imprégner des lieux, de bien comprendre les fonctionnalités et de trouver un bon rythme de croisière quant à son utilisation, vos élu.e.s ont décidé que **l'inauguration officielle de la nouvelle mairie aura lieu le samedi 18 mai 2024 dans la matinée.**

2022 et 2023 auront été deux années avec des investissements conséquents pour notre commune. Je le répète : il me revient d'être le garant d'une bonne gestion financière des comptes de la commune. À ce titre, afin de pouvoir mener à bien ces opérations et que le reste à charge de la commune soit le plus faible possible, nous avons bien travaillé en amont pour cibler toutes les aides possibles sous forme de subventions. C'est ainsi que pour les infrastructures au terrain des sports et pour la mairie, nous avoisinons dans les deux dossiers les 80% de subvention qui est le taux maximum puisqu'il doit toujours rester au moins 20% à la charge de la collectivité.

Ainsi, et sans surprise, pour la commune de SEGLIEN, l'année 2024 sera beaucoup plus light donc plus légère en terme d'investissement puisqu'il nous faut recharger les batteries qu'elles soient physiques, morales mais aussi financières. Malgré tout, nous n'allons pas rester inactifs.

En premier lieu, certains investissements programmés en 2023 dont les devis ont déjà été signés et les dossiers de subvention déposés et validés, vont voir les travaux se réaliser en 2024.

C'est déjà le cas pour le changement des portes à la chapelle de Saint-Zénon et pour la rénovation complète de l'oratoire du Clandy car les travaux ont commencé ou sont terminés.

Nous avons toujours eu le souci du maintien du patrimoine bâti en bon état. C'est ainsi que des travaux vont être engagés pour la restauration du faîtage de la toiture de la chapelle de Saint-Jean.

À la salle Jean FICHET, des travaux de rénovation de la couverture seront réalisés. De plus, nous avons profité de la mise en place des nouvelles colonnes aériennes pour les déchets pour enrober la partie entre la salle et les colonnes.

Comme tous les ans, cette année aussi, un programme « Voirie » sera réalisé. Ce sont un peu moins de 2 kms de route qui vont être refaits à neuf soit sensiblement la même distance que les années passées. Nous engagerons environ une somme globale de 90 000 € pour ces travaux. Pour rappel, le coût HT d'1 km d'enrobé s'élève à 50 000 €. Pour simple rappel, nous avons 72 kms de routes à entretenir.

Concernant le chauffage au fioul de l'église Notre Dame de Lorette, il est obsolète et très énergivore.

Accompagné du Conseiller en Energie Partagée de PONTIVY Communauté, l'étude menée en 2023 arrive à sa fin et nous programmerons au budget « investissement » 2024 le changement du mode de chauffage.

Toujours à l'église, le changement du joux pour la suspension de la 3ème cloche sera également réalisé

Comme indiqué précédemment, les investissements 2024 seront allégés mais afin d'en concrétiser d'autres dont certains on l'espère en 2025, vos élu.e.s vont principalement travailler sur 2 études :

- la 1ère concernera la réfection totale de la Rue du Clandy. Dernière artère très endommagée du bourg, il nous faut absolument songer à la retraiter dans sa totalité. Des fiches-actions ont déjà été réalisées par un bureau d'études. La décision de poursuivre cette étude sera bien évidemment soumise à l'approbation des membres du Conseil municipal et si la décision de poursuivre est actée, tous les riverains de cette rue seront invités à assister à des réunions afin que les choix retenus soient collégiaux et n'émanent pas que de vos élu.e.s.

- en second lieu, la pré-étude concernant l'aménagement du terrain acquis près de l'école et du terrain des sports nous a été remise par le CAUE du Morbihan. Il s'agit de penser principalement à la création d'un parking qui servirait pour les deux infrastructures, d'une aire de jeux pour les enfants et d'un jardin potager. En parallèle, on s'aperçoit aussi que bon nombre de bâtiments au nombre de 8 appartenant tous à la commune tels que l'école, la garderie scolaire, le restaurant et la cantine scolaire, la salle multifonctions, la Poste, la médiathèque et un logement communal sont situés dans un petit périmètre. Nous pensons donc qu'il faille mener aussi une réflexion quant à la mise en place d'un réseau de chaleur qui engloberait au moins tous ces locaux. C'est en ce sens que nous allons demander qu'un organisme mène une étude d'opportunité.

Je profite aussi de cet édito pour m'adresser aux nouveaux habitants. Vous avez choisi de vous établir à SEGLIEN et je souhaite vous exprimer mes vœux de bienvenue dans notre commune.

Je vous assure de la volonté de la municipalité d'être à l'écoute de l'ensemble des habitants pour prendre en compte vos éventuelles remarques ou suggestions.

La qualité de vie et le bien-être de la population se construisent ensemble, avec toutes les forces vives et toutes les personnes qui souhaitent prendre part à l'évolution de leur commune.

Je souhaite vivement que vous puissiez vous impliquer dans la vie locale au sein de nos nombreuses associations ou en participant aux multiples animations proposées tout au long de l'année.

En 2024, la France va commémorer le 80ème anniversaire du débarquement et de la Libération et va aussi organiser les jeux olympiques et paralympiques cet été.

A travers ces 2 événements, c'est un message d'apaisement, de sérénité et de joie retrouvée que je souhaite vous adresser.

A toutes et à tous, vos élu.e.s vous souhaitent une nouvelle fois de l'optimisme pour une belle et heureuse année 2024. - **BLOAVEZ MAD** -



Laurent GANIVET,  
Maire de SÉGLIEN

Le maire Laurent GANIVET et l'ensemble des membres du conseil municipal de SÉGLIEN vous invitent à l'inauguration de la rénovation et de l'extension de la mairie située 1, rue Yves Le Calvé

**le samedi 18 mai 2024 à 10h**







Colonnes enterrées à l'atelier municipal

**Collecte des déchets dans le bourg**  
**Mise en place de colonnes enterrées et aériennes**

Comme déjà indiqué dans les bulletins municipaux précédents, PONTIVY Communauté, qui exerce la compétence « élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés » depuis le 1er janvier 2005, a décidé le déploiement de la collecte des déchets par l'implantation de colonnes enterrées et aériennes sur les zones urbaines des communes du territoire.

En 2024, tout comme pour les communes de BREHAN, PLEUGRIFFET, RADENAC, RÉGUINY et SILFIAC, la commune de SÉGLIEN a été pourvue de ces nouveaux systèmes de collecte.

Ainsi, tous les bacs « ordures ménagères » à couvercle marron et tous les bacs « emballage ménager » à couvercle jaune qui se trouvaient dans le périmètre du bourg de SÉGLIEN ont été retirés.

À la place, vous avez dorénavant la possibilité de déposer vos déchets à 3 endroits différents :

- près de l'atelier municipal (Rue du STADE) avec la présence de 4 colonnes enterrées
- près de la salle Jean FICHET avec la présence de 4 colonnes aériennes
- en bas du parking du cimetière avec la présence de 4 colonnes aériennes



Colonnes aériennes à la salle Jean Fichet

PONTIVY Communauté vous informe aussi que :

- sur le site de la Rue du STADE : la colonne enterrée JAUNE continuera de recevoir **les sacs** jaunes pour les emballages
- sur les sites de la salle Jean FICHET et du cimetière, vous devez déposer vos déchets d'emballage **en vrac (et non plus en sac)** dans les colonnes aériennes JAUNES.

Ce sont de nouvelles habitudes qu'il va nous falloir prendre avec pour objectif d'améliorer l'esthétique des points de collecte, préserver l'environnement paysager tout en offrant des solutions de tri des déchets aux habitant.e.s du territoire.

Pour toute question relative à cette nouvelle méthode de collecte ou toute difficulté que vous pourrez rencontrer lors du dépôt des déchets, le secrétariat de la mairie reste à votre disposition au **02 97 28 00 66**.



Colonnes aériennes sur le parking du cimetière



## Opération de recensement de la population ségliennaise

Entre les 18 janvier et 17 février 2024, la commune de SÉGLIEN a fait l'objet d'un nouveau recensement exhaustif de sa population.

Mesdames Brigitte POMMÉ et Caroline SAHUN, les 2 agentes recenseurs recrutées par la commune de SÉGLIEN pour ce travail bien spécifique, ont donc sillonné notre territoire durant cette période pour aller à votre rencontre, vous remettre les identifiants nécessaires pour vous recenser par Internet ou récupérer les bulletins individuels et les feuilles de logement lorsqu'ils (et elles) ont été souscrit.e.s sous forme « papier ».

Pour rappel, l'INSEE est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. M. LE ROHO, superviseur à l'INSEE, est venu en mairie le mercredi 21 février afin de procéder à la clôture des opérations de recensement. À cette occasion, il a tenu à rappeler le civisme dont vous avez fait preuve au motif où les paliers de pourcentage de personnes recensées à atteindre tout au long de l'exercice ont été largement respectés.

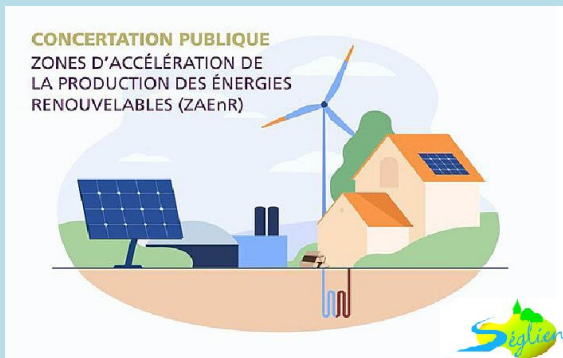
La municipalité tient donc à vous remercier pour vos retours respectifs rapides et pour l'accueil que vous avez réservé aux deux agentes recenseurs. Elle remercie tout autant Brigitte et Caroline pour leur disponibilité et le sérieux du travail rendu ainsi que Johanne, secrétaire de mairie qui en sa qualité de coordinatrice communale pour le recensement aura assuré un large soutien logistique rassurant pour Brigitte et Caroline sans omettre son rôle quasi-journalier de rassembler les données.

Les opérations de collecte étant maintenant terminées, l'INSEE va procéder à leur vérification et à leur saisie, effectuer les traitements statistiques nécessaires et enfin valider les résultats.

Vous serez tenus informés des chiffres définitifs de la population légale de la commune (chiffres authentifiés par décret) dès que l'INSEE nous les aura communiqués.



M. LE ROHO en compagnie de Johanne, Caroline et Brigitte



## Détermination des zones d'accélération des énergies renouvelables – ZAEnR - sur le territoire de SÉGLIEN

Pour rattraper le retard de la France en matière d'énergies renouvelables, la loi du 10 mars 2023 dite « loi APER » pour Accélération de la Production des Énergies Renouvelables, oblige les communes à définir des zones d'accélération des énergies renouvelables c'est-à-dire des zones où la commune a vu, voit ou accepte de voir des projets de production d'énergies renouvelables s'implanter pour dessiner collectivement, avec les 24 autres communes qui la composent, la future carte énergétique du territoire de PONTIVY Communauté.

Par énergies renouvelables, on entend entre autres le solaire photovoltaïque au sol et sur bâtiments et ombrières, le solaire thermique au sol ou sur bâtiments et ombrières, le biogaz, les biocarburants, l'éolien, la biomasse ou encore la géothermie.

A Séglien, ce sujet a été abordé lors du conseil municipal du 11 décembre 2023. Chaque commune devait normalement prendre une délibération avant le 31 décembre 2023. Cependant, et puisqu'une concertation publique doit être menée, si vos élu.e.s ont débattu sur ce dossier, nous n'avons pas pris de délibération ce soir là.

En effet, nous avons souhaité qu'un groupe de travail composé d'élu.e.s mais aussi et surtout d'habitantes et d'habitants de la commune soit créé afin de se réunir, d'échanger et d'émettre des propositions.

Suite à l'invitation émise par la municipalité par voie de presse et déposée aussi sur nos réseaux habituels de communication (site Internet et page FaceBook de la commune) invitant celles et ceux qui le souhaitaient à faire partie de ce groupe de travail, une douzaine de personnes s'est réunie à la mairie le lundi 19 février. Invité par vos élu.e.s, c'est Stéphane LE CORRONC, à PONTIVY Communauté qui a animé la réunion.

Après avoir d'abord mentionné les objectifs qui sont fixés par la loi de transition écologique pour la croissance verte, il nous a ensuite présenté les différentes possibilités qui existent sur la commune pour développer les énergies dites renouvelables telles que l'éolien, le solaire, la méthanisation, l'hydroélectricité, le bois-énergie ou encore la géothermie.

Cette première réunion très riche en échanges aura permis de dégager certaines directions qui paraissent faire consensus.

Une autre réunion sera programmée prochainement pour finaliser les potentialités. Nous invitons celles et ceux qui le souhaitent à rejoindre le groupe de travail en vous inscrivant auprès du secrétariat de la mairie afin de pouvoir vous informer de la date de la prochaine rencontre.



Stéphane LE CORRONC présentant les ZAEnR au groupe de travail

# ÉTAT CIVIL 2023

## Naissances :



Léo, Joseph BOUFFAUT, 13 ter rue de Coët en Fao, né le 30 janvier 2023

Méliau, François COUDRON, 3 Kermachelot, né le 7 mars 2023

Armel, Charles, Clément EHOUARNE, 12 rue du Clandy, né le 20 avril 2023

Andréa SALHI GRAIGNIC, 2 Toulgoët, né le 13 mai 2023

Alycia PRIGENT, 9 rue du Stade, née le 28 mai 2023

Björn TETREL, 11 rue Yves Le Calvé, né le 26 juin 2023

## Mariages :



Hortense LE FUR et Adrien JULLOUX, 9 Trescoët, le 10 juin 2023

Prescillia GUILLET et Benjamin DEMAY, 1 Stanguen, le 15 juillet 2023

## Décès :

Louis BODAN, 14 Govran, le 16 mai 2023

Joseph DARCEL, 8 Place de l'église, le 17 août 2023

Yvette LE BOZEC, 3 Lein Ronn, le 18 octobre 2023

Philippe FERRY, 27 rue Yves Le Calvé, le 3 novembre 2023

Michel KERVAZO, 7 Pont du Logeo, le 29 novembre 2023

Émile QUIDU, 4 Maloré, le 9 décembre 2023





## LES VISITES VIRTUELLES SONT DISPONIBLES

Lors du 1<sup>er</sup> semestre de l'année 2023, les élu.e.s ont rencontré Henri PANHELEUX créateur de la société Kerdrone qui réalise des « visites virtuelles ». A partir d'une carte, de photographies, de prises de vue à 360°, de vidéos et d'informations détaillées, elles permettent de visiter différents lieux ouverts ou fermés voire des lieux difficiles d'accès, depuis son smartphone, sa tablette, son ordinateur...

Il a été décidé de réaliser deux cartes pour la commune de Séglien. En effet, deux visites virtuelles sont à votre disposition : la visite des services et la visite axée sur le patrimoine. Elles sont accessibles depuis le site internet de la commune. Tapez « mairie Séglien » dans un moteur de recherche puis « site web » afin d'accéder au site internet de la mairie de Séglien. Puis, quand vous êtes sur la page de présentation, cliquez sur l'onglet « PATRIMOINE ». Quand vous êtes sur la page PATRIMOINE, vous cliquez sur « Visites virtuelles », ces deux mots sont écrits juste sous le titre « PATRIMOINE » sur fond bleu. Les visites virtuelles se veulent fluides et intuitives, alors cliquez et déplacez-vous au gré de vos envies pour visiter ou revisiter les lieux remarquables de Séglien !

### 1. La visite virtuelle des services

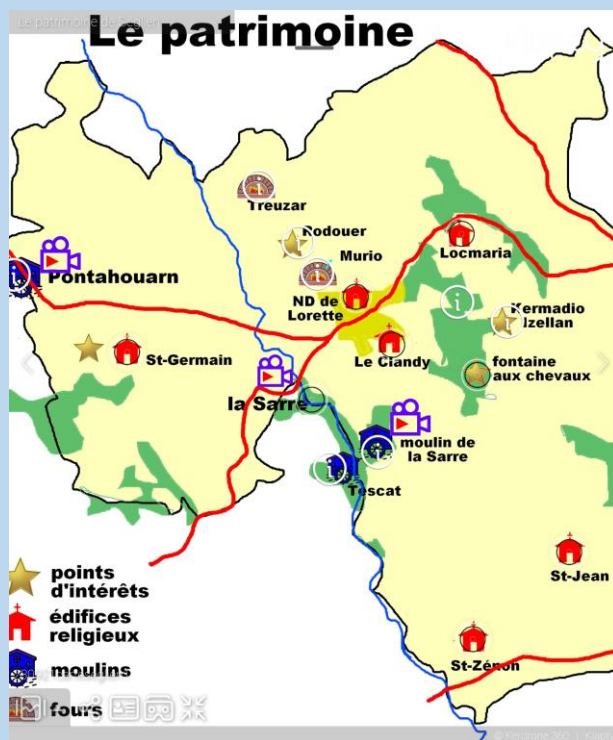
Depuis la carte avec vue globale de la commune, vous pouvez survoler les bâtiments et cliquer sur un point qui vous fera visiter le lieu tout en indiquant les horaires, les moyens de contact, les tarifs le cas échéant et le type de service fourni. Vous passez d'une pièce à une autre en cliquant sur les points concentriques et, si besoin, les petits « points Informations » vous donnent des précisions. Vous pouvez aussi rencontrer des liens, notamment des pages Facebook correspondantes aux lieux que vous visitez. Pour sortir du lieu, vous cliquez sur la carte des services (icône en bas à gauche de l'image) ou sur d'autres ronds concentriques. La visite virtuelle des services a pour but de faire connaître aux Ségliennais et à toute personne désireuse de s'informer des services disponibles sur la commune, sans se déplacer ou avant de se déplacer. Cette visite se veut facile d'utilisation, fluide et dynamique, aérée afin de pouvoir garder une bonne lisibilité.



## 2. La visite virtuelle du Patrimoine

S'agissant de la carte du patrimoine, le système reste identique à celui des services. Vous y trouverez de nombreux points d'intérêts, les édifices religieux, les fours et moulins situés sur notre commune.

Prenons l'exemple de la chapelle St Jean : en cliquant sur le rond concentrique depuis la carte du patrimoine nous voici devant notre belle chapelle. Plusieurs choix s'offrent à nous : soit en faire le survol en cliquant sur une petite caméra, soit en cliquant sur le « i » trouver des informations historiques ou architecturales (son année de construction, son style ...) soit, et c'est le principal atout des visites virtuelles, pouvoir entrer et découvrir le lieu désiré sans se déplacer. Pour la chapelle St Jean, cela vous permettra de contempler par exemple et avec une vue 360, les détails des clés de voutes comme la beauté des statues polychromes ou encore les vitraux, tout cela accompagné de nombreuses informations. Pour sortir de l'édifice, vous pouvez cliquer sur les ronds concentriques et, pour visiter un autre site, cliquer sur le carré vert « carte du patrimoine ». Novices ou passionnés, enfants ou adultes, seuls ou en famille, vous serez sans aucun doute sous le charme des visites virtuelles, une belle manière de s'instruire, de faire vivre et de partager notre patrimoine et donc de le protéger !



Pour conclure, un moyen original de visiter votre commune, d'en découvrir les services et le patrimoine naturel et bâti, l'occasion de vous donner l'envie de vous y rendre virtuellement mais aussi physiquement, l'opportunité de vous offrir une vision dynamique de la richesse de Séglien et de la faire connaître aux habitants de la région et aux touristes, les visites virtuelles répondent à de nombreuses attentes. Quant aux visites des monuments historiques par le biais d'un QR code apposé à l'entrée de chaque édifice (les chapelles et l'église), ce sera l'aboutissement de ce projet sur Séglien avec un réel apport historique et culturel dans les notes effectuées par Henri et des images époustouflantes photographiées et filmées par un passionné. On a hâte de vous les présenter !

## LE SAPIN DE KERGOHAN

Le samedi 23 décembre, à l'appel de Michèle Cousin, habitante du village de Kergohan, huit enfants du quartier de Saint-Jean se sont réunis pour décorer ensemble le sapin au cœur du village. Chacun avait apporté quelques décorations, des biscuits, des chocolats et surtout de la joie ! Michèle a accueilli les enfants et les parents avec de délicieux sablés, du jus de fruits et du vin chaud, de la musique et des chants de Noël créant une ambiance festive. Dès la nuit tombée, petits et grands ont pu admirer l'illumination du sapin de Kergohan qui représente les valeurs de Noël : partager ensemble des moments simples et chaleureux.



## Grand ramassage des déchets



### RAMASSAGE DES DÉCHETS À SÉGLIEN DU 9 AU 30 MARS

Une réunion d'information a eu lieu le samedi 9 mars à la mairie.

Les personnes présentes sont reparties avec un plan de la commune afin de savoir à quel endroit ramasser les déchets.

Rendez-vous le 30 mars sur la place de l'église à 11h pour la collecte générale.

Et pour celles et ceux qui n'étaient pas disponibles samedi mais qui souhaitent aider, vous pouvez contacter le référent M. Patrick POMME au 06.51.79.84.65





## MATERNATHLÉ

Depuis quelques années maintenant, se déroule à la salle Jean Fichet le «maternathlé». Ce sont des ateliers d'athlétisme préparés par l'USEP (des lancers, des courses avec des obstacles, des sauts.....) qui sont installés pour les classes de maternelles du réseau d'école (Saint-Aignan, Silfiac et Sainte Brigitte et Séglien). Chaque équipe gagne des bouchons à chaque atelier afin de remplir des caisses. Les enfants se sont régalés avec ces activités.



## PISCINE ET ACTIVITÉS

Les classes du CP au CM2 ont profité de 10 séances de piscine à Pontivy et beaucoup de progrès ont été observés.

Les élèves du cycle 2 ont participé à une démonstration de break dance.



**LE COMITÉ DES FÊTES**

Tout d'abord, je tiens en tant que président du comité des fêtes de Séglien à remercier tous les bénévoles qui ont œuvré pour que le cyclo-cross du dimanche 10 décembre 2023 soit une réussite. Je n'oublie pas M. Benoît MARTIN-GOUSSET et M. Christophe LE GALL qui mettent leurs terrains à notre disposition pour le cyclo-cross. La journée du cyclo-cross s'est très bien passée avec une météo capricieuse. Plus de 150 coureurs ont pris part aux différentes courses qui ont été très bien contrôlées par l'UC Inguinuel.

Pour les projets 2024, une nouveauté : le comité va organiser un repas à emporter le samedi 25 mai 2024. Un cassoulet sera mis en vente à partir de 11h.

Le comité tient aussi à remettre deux chèques de 250€ : un pour l'école de Séglien et l'autre pour l'école de cyclisme d'Inguinuel. Le comité contactera les deux associations pour organiser une remise officielle.



**E.S. SÉGLIEN**

L'équipe de cuisine qui a œuvré pour l'omelette – frites, une réussite avec 300 repas.

Nous remercions les bénévoles et nos partenaires sans oublier le soutien de la municipalité.



## Restauration de «l'Oratoire du Clandy» Séglien

«Nous l'avons reçu, nous le transmettons!»

Cet oratoire construit en 1614 est le témoignage «solide» de la foi de nos prédécesseurs de l'époque, témoin de la souffrance (clandy = maison des malades) vécue dans l'espérance de Dieu.

L'association «les amis de l'oratoire» voyait que l'édicule s'enfonçait du côté sud ( murs et marches). Elle décide de le réparer. Le coût élevé des travaux nous arrête dans notre élan par manque de finances. Nous sollicitons l'aide de la mairie en mettant à sa disposition l'argent de l'association. Nous sommes agréablement surpris lorsque la mairie nous répond favorablement en prenant en charge les travaux et son financement.

Nous l'en remercions chaleureusement.

A ce jour, la restauration est terminée. L'oratoire est beau comme «un sou neuf», un peu trop même ! Le temps, les années qui passent, lui donneront sa patine.

Une visite s'impose ! Nous vous attendons toutes et tous au pardon le 1<sup>er</sup> dimanche d'Août, avec la messe à 11 heures.

« les amis de l'oratoire »

Toujours soucieuse de préserver son riche patrimoine, la commune de SÉGLIEN remercie tout d'abord les membres de l'association pour l'entretien régulier qu'ils réalisent de l'Oratoire ainsi que les Communes du Patrimoine Rural de BRETAGNE, le département du MORBIHAN et PONTIVY Communauté pour les subventions accordées, réduisant très substantiellement le reste à charge pour notre collectivité.



AVANT



APRES



### Goûter des bénévoles

Le 7 février, le comité paroissial a organisé, comme tous les ans, un goûter pour remercier les bénévoles qui œuvrent, tout au long de l'année, pour le bon fonctionnement de notre paroisse.

Nous étions 35, malheureusement d'autres travaillaient ou avaient d'autres obligations. Toutefois si nous en avons oublié, nous nous en excusons. Que ces personnes de bonne volonté le fassent savoir afin que cette erreur ne se renouvelle pas.

Merci à toutes et à tous, sans vous, la vie de la paroisse ne serait pas la même.



## Bol de riz à la paroisse

C'est le Vendredi Saint que la paroisse choisit chaque année pour organiser un repas « bol de riz ». Dès 10h, la « troupe » sera là pour s'activer et être prête à accueillir les convives à 12h. La participation de chacun est libre. Les bénéfices seront versés au CCFD pour les aider dans leurs actions solidaires. Merci à tous ceux qui participeront à cette offrande de carême .

Ensuite nous nous retrouverons à 15 heures à l'église pour suivre le chemin de croix.

## Les Rogations

Cette messe spéciale existe depuis des siècles. Elle est destinée à demander la protection pour les cultures et la bénédiction pour les biens de la terre et ceux qui y travaillent. Avec le réchauffement climatique, les cultivateurs et les éleveurs ont besoin de notre soutien et de nos prières.

## Calendrier des pardons dans nos chapelles

- \* 30 juin : chapelle de Saint Zénon
- \* 14 juillet : église « Notre Dame de Lorette »
- \* 4 août : L'Oratoire du Clandy
- \* 7 juillet : chapelle de Saint Jean
- \* 21 juillet : chapelle de Saint Germain
- \* 8 septembre : chapelle de Locmaria

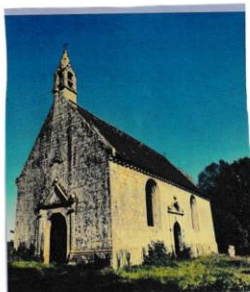
Qu'est ce qu'un « Pardon » ? Bien entendu c'est, en priorité, une fête religieuse pour honorer le saint patron des églises et chapelles construites il y a des siècles en Bretagne. Mais justement étant très anciennes, elles ont besoin d'être entretenues et restaurées. Cela est possible grâce aux bénévoles et à l'aide de la municipalité pour certaines parties.

Pour beaucoup c'est aussi l'occasion de se retrouver autour d'un repas comme à St Jean, Notre Dame de Lorette et Locmaria. Les autres chapelles ne peuvent plus faire ce repas mais une buvette avec vente de gâteaux et crêpes sont très appréciées.

Des touristes de passage, d'autres qui ont encore de la famille à Séglien viennent revivre cette belle tradition bretonne et partager avec les habitants de la région une journée pleine de bons moments.

Grâce au travail des bénévoles qui, sans la participation financière de tous, ne pourraient rien faire, les générations futures nous seront reconnaissantes d'avoir restauré, entretenu et amélioré ce beau patrimoine que nous leur aurons légué en bon état.

le comité paroissial



**TROC LIVRES :** Au dernier trimestre de l'année 2023, la médiathèque Anne-Marie Saint Jalm a organisé la seconde édition du troc'livres qui pourrait devenir une tradition. En effet, parmi la vingtaine de familles qui se sont déplacées pour échanger des livres, plusieurs ont félicité et encouragé l'initiative des bénévoles de la médiathèque municipale. Le principe est simple : les bénévoles de la médiathèque retirent de leur stock les ouvrages trop peu empruntés et proposent de les échanger contre ceux des visiteurs sur le principe "un livre contre un livre". Les revues, quant à elles, sont offertes. Cet après - midi là, installés dans la cantine de l'école primaire pour des raisons de place et d'accessibilité, ce sont bien plus que des livres qui ont été échangés : ce sont des conversations autour de la passion commune de la lecture, des rencontres entre lecteurs de tous âges.



**ATELIERS CRÉATIFS :** L'équipe des bénévoles de la médiathèque Anne-Marie Saint Jalm a plusieurs cordes à son arc ! Et les travaux manuels en font partie, notamment avec les enfants. En effet, le mercredi 6 mars, 18 jeunes artistes et petits bricoleurs ont répondu à l'invitation des bénévoles de la médiathèque pour réaliser des objets décoratifs sur le thème de l'hiver. Ils ont été ravis de fabriquer et de rapporter chez eux, des boules à neige, des attrape-rêves de l'hiver, des bricolages de moufles et de pingouins, de banquise et de paysages enneigés. A la fin de l'animation, ils ont partagé un délicieux goûter offert par la municipalité. La médiathèque Anne-Marie Saint Jalm, rue Yves Le Calvé (près de la Poste) est ouverte tous les samedis de 10h à 12h. L'inscription est de 5 euros annuels pour une famille. La médiathèque compte 11 bénévoles actuellement. Deux nouvelles bénévoles, Aurélie et Christie, ont rejoint l'équipe dirigée par Marie-Christine Tatibouët et Krystine Piquet.



**RAPPEL :** La médiathèque Anne-Marie Saint Jalm, rue Yves Le Calvé (près de la Poste) est ouverte tous les samedis de 10h à 12h. L'inscription est de 5 euros annuels pour une famille. La médiathèque compte 11 bénévoles actuellement. Deux nouvelles bénévoles, Aurélie et Christie, ont rejoint l'équipe dirigée par Marie-Christine Tatibouët et Krystine Piquet.



## AMICALE LAÏQUE



Les membres de l'Amicale Laïque de l'école Arc-en-ciel remercient chaleureusement toutes les personnes qui ont participé et soutenu les actions menées depuis le début de cette année scolaire. A savoir, la vente de chocolats et de sapins de Noël et plus récemment le repas "bœuf bourguignon" à la salle Jean Fichet qui fut un grand succès avec plus de 250 repas servis le samedi 10 février. N'oublions pas la soirée "arbre de Noël" qui s'est déroulée le vendredi 15 décembre à l'école avec une soirée contée financée par la municipalité et un apéritif partagé avec les familles. Ce fut une belle soirée grâce à l'investissement de l'équipe enseignante, de la municipalité, des familles et de notre invité surprise : le Père Noël ! Les objectifs de l'Amicale Laïque sont multiples :

- générer des bénéfices pour financer les sorties et spectacles des élèves de l'école Arc-en-Ciel avec leurs enseignants,
- défendre les intérêts de l'école publique,
- organiser des moments conviviaux pour renforcer le lien entre les familles.

Concernant ce dernier point, notre prochain rendez-vous est fixé au lundi de Pâques, jour de la traditionnelle chasse à l'œuf !

Le samedi 22 juin, notez dès à présent la date de la kermesse dans vos calendriers !

L'Amicale se réjouit également de prendre en charge la restauration et la buvette de la fête de la musique de Séglieu le vendredi 28 juin 2024, événement musical organisé par la municipalité.

Merci encore à tous, parents, familles, amis, enseignants, élus, merci à toutes les personnes qui réservent le meilleur accueil aux actions de l'Amicale. Chacun est le bienvenu pour apporter ses idées et son aide.





# Plijadur ba'r Vro Pourlet

L'association Plijadur ba'r Vro Pourlet va proposer en 2024 différentes animations à Séglien et dans les communes aux alentours.

Tout d'abord une exposition de photos anciennes de Séglien et de cartes postales du pays Pourlet suite à de nouveaux collectages. La date n'est pas encore fixée. Si vous souhaitez participer à cette exposition nous collectons toujours des photos sur la commune, vous pouvez prendre contact avec nous.



Nous allons encore participer cette année aux différents pardons à Séglien, Silfiac, Langoëlan, etc ...en costumes du Pays Pourlet. Si vous voulez vous joindre à nous et revêtir notre costume à ces occasions, nous disposons de plusieurs costumes, que nous pouvons prêter. Des essayages sont toutefois nécessaires avant.



Notre Dame de Lorette,  
Séglien



St Lorans,  
Silfiac



Notre Dame de La Fosse,  
Guémené/scorff

Nous avons créé au sein de l'association un groupe de chants traditionnels en breton et en français.

Les « BOKEDOÛ KOUKOU » ont animé à la résidence Ages et vie de Cléguérec la fête d'anniversaire pour les 100 ans de Maria. Cette première prestation ayant bien plu aux résidents, nous avons décidé de retourner chanter pour eux régulièrement.

D'autres associations nous ont déjà également sollicités pour chanter pour des fest-deiz, fest-noz. Nous sommes disponibles pour vos animations si besoin.





## COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

La municipalité de SÉGLIEN a convié les habitant.e.s à la commémoration du 11 novembre marquant le 105ème anniversaire de l'armistice de 1918.

Après avoir déposé une gerbe aux pieds du Monument aux Morts avec les enfants et rendu hommage aux soldats de 14-18, M. le Maire a lu le message de M. LECORNU, ministre des Armées et de Mme Patricia MIRALLÈS, secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la mémoire et a énoncé les noms des militaires français morts pour la France au cours des 12 derniers mois.

À l'issue de la cérémonie, le verre de l'amitié a été offert par la municipalité.

Dans le prolongement des quelques lignes précédentes, nous nous devons de continuer à honorer ce devoir de mémoire par respect pour « nos » anciens combattants, eux qui ont combattu et souffert pour la France, eux qui se sont levés pour la Liberté.

Il est tout à fait naturel en effet que nous leur exprimons notre reconnaissance et en particulier à ceux de SÉGLIEN qui, accompagnés de leurs épouses, sont toujours fidèles aux cérémonies des 8 mai et 11 novembre.

À leur demande, nous les avons rencontrés puisque vu leur grand âge, ils ont le souhait de passer le relais. Cela signifie que, même s'ils continueront dans la mesure de leurs possibilités d'être présents lors des cérémonies, leur association 'l'UNC-AFN » (Union Nationale des Combattants d'Afrique du Nord) va être dissoute.

La possibilité existe de continuer à honorer ce devoir de mémoire par la création d'une association gérée par ce qu'il est communément courant de nommer des « Soldats de France ». Sont ou peuvent être « Soldats de France », les non-combattants de toutes les générations, ceux qui ont porté l'uniforme en temps de paix, les sapeurs-pompiers, les forces de police, les militaires en activité ou en retraite, les parlementaires ou les élu.e.s.

Pour celles et ceux d'entre vous qui cela intéresse, vous pouvez vous manifester auprès de la mairie pour l'organisation d'une réunion.

**« Parce que nous le devons à nos anciens combattants et parce que le devoir de mémoire doit inlassablement être préservé, toute initiative de votre part en ce sens est la bienvenue ».**







**Randos Pourlet : l'Association d'Animation du Pays Pourlet a besoin de vous !**

Il s'agit d'une association qui organise annuellement une vingtaine de randonnées entre juin et octobre dans les communes du Pays Pourlet : Séglien, Silfiac, Locmalo, Kernascléden, Lignol, Guémené, Ploërdut, Langoëlan, Priziac, Le Croisty... Ces randonnées sont ponctuées d'informations et d'animations culturelles en lien avec le patrimoine des communes visitées. Elles sont organisées conjointement par l'association et par la municipalité de la localité qui accueille la randonnée. A Séglien, la rando Pourlet est organisée en août et compte chaque année au moins 100 marcheurs venus découvrir le patrimoine bâti et les superbes paysages naturels de notre commune. Cette année, les membres du bureau ne se représentent pas. C'est pourquoi, si nous voulons que les randos Pourlet perdurent, il est important de venir assister à l'**Assemblée Générale Extraordinaire** prévue le **samedi 13 avril 2024, à 10h, à la salle multifonctions de Berné** (13 rue du commerce). N'hésitez pas à visiter la page facebook des randos pourlet pour vous faire une idée des magnifiques randonnées organisées : A2P2 - Rando en Pays Pourlet

### « FLEURISSONS NOS RUES »

La commission patrimoine souhaite réunir les générations autour d'un thème universel : la terre. En effet, Séglien fait partie des Communes du Patrimoine Rural de Bretagne et participe à l'opération "fleurissons nos rues" qui encourage l'embellissement des murs par le semis de fleurs vivaces et colorées. Dans ce cadre, l'organisme CPRB offre des graines et la municipalité de Séglien a souhaité profiter de cette journée pour organiser un moment d'échange et de partage autour des semis et plantations. C'est pourquoi, le samedi 6 avril, de petits groupes composés d'enfants et d'âinés de la commune réaliseront des jardins miniatures : fleurs, légumes, aromatiques... A l'issue de l'atelier de jardinage, une information sur l'intérêt du fleurissement des pieds de murs précédera la distribution des sachets de graines aux participants. Inscription obligatoire au 06 49 32 62 53, avant le 1er avril.

**Animation « fleurissons nos rues » enfants / aînés**  
*Du jardin miniature aux pieds de murs*

**Samedi 6 avril 2024**  
**Séglien**

Salle multifonctions  
(près de la Poste)  
De 10h à 12h

- Réalisation de jardins miniatures en binômes (ou petits groupes)
- Présentation de l'intérêt et des avantages des fleurs de pieds de murs
- ● ● Sachets de graines offerts aux participants (CPRB)

Inscription obligatoire avant le 1<sup>er</sup> avril  
au 06 49 32 62 53  
[patrimoine.seglien@gmail.com](mailto:patrimoine.seglien@gmail.com)



## AGENDA

### BOURSE MULTI-COLLECTIONS :

DIMANCHE 31 MARS 2024 DE 9H À 17H À LA SALLE JEAN FICHET

### TOURNOI DE SIXTE :

DIMANCHE 31 MARS 2024 – TIRAGE À 13H30

### ANIMATION « FLEURISSONS NOS RUES » :

SAMEDI 6 AVRIL 2024 DE 10H À 12H À LA SALLE MULTIFONCTIONS

### INAUGURATION DE LA MAIRIE :

LE SAMEDI 18 MAI 2024 À 10H



Le maire Laurent GANIVET et l'ensemble des membres du conseil municipal de SÉGLIEN vous invitent à l'inauguration de la rénovation et de l'extension de la mairie située 1, rue Yves Le Calvé

**le samedi 18 mai 2024 à 10h**



### CASSOULET A EMPORTER DU COMITÉ DES FÊTES :

DISTRIBUTION LE SAMEDI 25 MAI 2024 À 11H

### REPAS DES AÎNÉ.E.S :

LE 2 JUIN 2024 À 12H À LA SALLE JEAN FICHET

### KERMESSE DE L'ÉCOLE ARC-EN-CIEL :

LE SAMEDI 22 JUIN 2024 À LA SALLE JEAN FICHET

### FÊTE DE LA MUSIQUE :

LE VENDREDI 28 JUIN 2024 SUR LA PLACE DE L'ÉGLISE